

## Contact

Service des affaires sociales  
Avenue Eugène-Lance 3  
1212 Grand-Lancy  
Tél. 022 706 16 66

Ville de Lancy  
République et canton de Genève



VL / SAS / Mai 2021

# Restaurants scolaires

## Demande de réduction sur le prix des repas

Année scolaire 2021/2022

Les familles résidant sur la commune de Lancy peuvent demander une réduction sur le prix des repas au restaurant scolaire. Un rabais de Fr. 4.- par repas est octroyé sur la base du barème ci-dessous.

Enfants à charge	Revenu brut annuel déterminant	Fortune maximum admise
1 enfant	Jusqu'à Fr. 80'000.-	Fr. 20'000.-
2 enfants	Jusqu'à Fr. 93'000.-	Fr. 22'000.-
3 enfants	Jusqu'à Fr. 106'000.-	Fr. 24'000.-
4 enfants et plus	Jusqu'à Fr. 119'000.-	Fr. 26'000.-

Les demandes et justificatifs doivent nous parvenir avant le **9 août 2021** pour être applicable dès la rentrée scolaire. Le cas échéant, le rabais est applicable le mois suivant la demande complète. **Aucun rabais rétroactif ne sera accordé.**

La demande sera étudiée sur la base des documents suivants :

- Avis de taxation 2020 ICC/IFD complet avec mention de la fortune (joindre toutes les pages recto/verso).
- Attestations de tous les comptes bancaires et/ou postaux mentionnant l'épargne et intérêts au 31.12.2020.

### Situations particulières

- **PCFAM — Prestations complémentaires familiales** | Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires familiales cantonales (PCFam) durant l'année scolaire en cours, **n'ont pas le droit à une réduction**. Ces dernières peuvent obtenir le remboursement des factures en s'adressant au Service des prestations complémentaires (SPC).
- **HG — Hospice général** | Les personnes bénéficiaires de prestations financières de l'Hospice général doivent s'adresser directement à leur assistant-e social-e qui prendra contact avec le Service des affaires sociales de la Ville de Lancy, sur la base des attestations de ressources.
- **Changements de situation** | Si votre avis de taxation ne reflète pas la réalité de l'année scolaire en cours suite à une perte d'emploi, une séparation/divorce, un décès, etc. Nous vous prions de vous adresser directement au Service des affaires sociales de la Ville de Lancy.

## Coordonnées du parent responsable ou représentant légal

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Etat civil	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Code postal/lieu	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>

## Enfant(s) inscrit(s) au restaurant scolaire

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole

\*\*\*

**Par sa signature, le/la soussigné-e certifie que les informations indiquées sont exactes.**

Lieu, date	<input type="text"/>
Signature du parent responsable ou représentant légal	<input type="text"/>

## Remarques

- Les décisions sont rendues dès réception des demandes complètes.
- Les factures en cours sont à payer intégralement jusqu'à l'application du rabais éventuellement obtenu.
- Le présent formulaire dûment complété, signé et accompagné des documents demandés est à envoyer par courrier postal (Service des affaires sociales, avenue Eugène-Lance 3, 1212 Grand-Lancy) ou à déposer au guichet.
- Le Service des affaires sociales est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

### Réservé au Service des affaires sociales

Rabais accordé / Dès le mois :

Rabais refusé / Motif :

Date et signature :